

The logo for 'LE COM' is centered at the top. 'LE' is in white and green on a black circle, 'COM' is in white and green on a grey rectangle. The background is a blue sky with many colorful balloons.

LE COM

A yellow school bus is shown from the side, with several children leaning out of the windows. The bus is bright yellow with black trim around the windows. The children are of various ethnicities and are looking out with interest.

Septembre

RENTRÉE 2021

Spécial : Élections municipales
pages 3 à 5

Journal municipal de Chertsey | 2021
Le Communicateur | NO 216



M. François Quenneville
maire
fquennewille@chertsey.ca

M. Sylvain De Beaumont
conseiller district 1
sdebeaumont@chertsey.ca

M. Gilles Côté
conseiller district 2
gcote@chertsey.ca

M. Michel Robidoux
conseiller district 3
mrobidoux@chertsey.ca

Mme Diana Shannon
conseillère district 4
djshannon@chertsey.ca

Mme Michelle Joly
conseillère district 5
mjoly@chertsey.ca

M. Sylvain Lévesque
conseiller district 6
slevesque@chertsey.ca

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Pour septembre, on espérait parler de l'après-pandémie et d'un retour à la normale, mais ce ne sera pas encore le cas. Malgré les progrès, de trop nombreux citoyens de Chertsey manquent à l'appel de la vaccination. Que dire de plus maintenant, sinon : allez-y !

La Rentrée 2021 sera toutefois bien chargée. Avec le retour des enfants sur nos routes, je vous invite encore une fois à la plus grande prudence, notamment aux abords du CPE et de l'école. En plus du grand retour au travail, on aura droit à des élections fédérales et bientôt aux élections municipales. Soyez prêts, des élections c'est important.

Il y aura aussi en septembre, quelques rassemblements intéressants et festifs. Mentionnons la Fête citoyenne le 18, le prochain Marché public le 25 et le grand Rallye des couleurs le 26. Après de longs mois de confinement, profitons donc de ces occasions pour nous retrouver sur la place publique et accueillir les nouveaux visiteurs qui se font de plus en plus nombreux.

En terminant, j'aimerais rappeler à tous les amateurs de véhicules hors routes (VHR) que toute circulation dans les rues de Chertsey est interdite, sauf sur le tronçon connu du chemin de la Grande-Vallée et sur un court trajet sur la rue principale. Tout particulièrement dans ces secteurs, j'exhorte la population à respecter les limites de vitesse et à faire preuve de prudence et de respect pour assurer la quiétude et la sécurité de tous.

Bonne Rentrée tout le monde

François Quenneville



INFOLETTRE

Inscrivez-vous et recevez
Le Communicateur
dans votre boîte courriel.
www.chertsey.ca

Municipalité de Chertsey
333, avenue de l'Amitié
Chertsey (Québec) J0K 3K0
Tél. : 450 882-2920
Site Internet : www.chertsey.ca

Urbanisme et environnement
450 882-2920, poste 2238

Bibliothèque et espace Internet
450 882-4738

Loisirs et culture
450 882-2920, poste 2249 - 2234

Travaux publics
450 882-2920, poste 2246

Incendie information
450 882-2920, #11

Service d'urgence 911
Info-Santé 811

Transports QC,
état du réseau routier 5 11

Hydro-Québec - pannes
1 800 790-2424

Postes Canada
450 882-2355

Contrôle animalier
1 855 440-7722

Je ne ferai pas
la différence.

Je fais ma part

je me présente!

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021

- > Je connais ma ville et j'ai de bonnes idées.
- > Je suis à l'écoute de mes concitoyens et concitoyennes.
- > Je sais rassembler les gens et atteindre des compromis.
- > J'ai un bon esprit d'analyse.
- > Je veux apporter ma contribution à ma communauté.

Conseil municipal

Retour des séances en présence du public

En raison de la levée des mesures restrictives dans la MRC de Matawinie, les séances du conseil peuvent maintenant se dérouler **en présence du public**.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre sur place, à la période de questions. Aussi, afin de permettre la participation du plus grand nombre de

citoyens, vous pouvez continuer de transmettre vos questions par courriel à l'adresse general@chertsey.ca, et ce, avant 16 h la journée précédant la tenue de la séance.

L'enregistrement vidéo des séances continuera d'être diffusé sur Internet au www.chertsey.ca

DATES
à retenir!

6 septembre
Fête du travail
Bureaux fermés

18 septembre
Fête citoyenne de
Chertsey

20 septembre
Séance du conseil

25 septembre
Marché public

26 septembre
Rallye des couleurs

SPÉCIAL

ÉLECTIONS MUNICIPALES

À noter que l'usage exclusif du genre masculin dans la section « Élections municipales » a pour seul but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture.



MOT DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

Tout comme l'ensemble des municipalités du Québec, la municipalité de Chertsey sera en élection le 7 novembre prochain. Il s'agit d'un exercice démocratique auquel les électeurs sont invités à participer pour choisir leurs représentants au conseil municipal, pour un mandat de 4 ans.

Les postes suivants sont ouverts aux mises en candidatures pour toute personne ayant la qualité d'électeur : 1 poste de maire et 6 postes de conseiller, pour les districts 1, 2, 3, 4, 5 et 6 (voir la carte des districts sur notre site web).

Pour voter, vous devez OBLIGATOIREMENT être inscrit sur la liste électorale. Si vous n'êtes pas INSCRIT, vous ne serez pas en droit de VOTER.

Pour toute information je vous invite à communiquer avec mon équipe au 450 882-2920 ou à visiter le site Internet de la Municipalité à www.chertsey.ca, dans la section Élections municipales.

Linda Paquette,
présidente d'élection

QUI PEUT SE PORTER CANDIDAT ?

Toute personne inscrite sur la liste électorale peut poser sa candidature à un seul poste de membre du conseil municipal, soit à titre de maire ou de conseiller dans l'un des six districts électoraux.

Comment se porter candidat ?

En produisant votre Déclaration de candidature, formulaire SM-29-FIN*, à compter du 17 septembre. Pour vous inscrire avant cette date,

vous devez obtenir une autorisation en remplissant le formulaire DGE-1028*.

La période de mise en candidature débute le 17 septembre et se termine le 1er octobre 2021, à 16 h 30.

Vous êtes éligible si vous :

- avez le droit d'être inscrit sur la liste électorale de la municipalité ;
- résidez de façon continue ou non sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 mois au 1er septembre de l'année d'élection ;
- rencontrez toutes les conditions d'éligibilité énoncées dans votre Déclaration de candidature SM-29-FIN* ;
- avez recueilli les signatures d'appui d'au moins 10 électeurs habiles à voter.

QUI PEUT VOTER ?

Vous pouvez voter si vous êtes :

- âgé de 18 ans le jour du scrutin ; et
- au 1er septembre 2021 :
 - être de citoyenneté canadienne ;
 - ne pas être soumis au régime de la curatelle ;
 - ne pas être déclaré coupable d'une infraction qui constitue une manœuvre électorale frauduleuse ;
- remplir une des deux conditions suivantes :
 - être domicilié aujourd'hui dans la municipalité et, depuis le 2 mars 2021 au Québec ;

- être, depuis au moins le 2 septembre 2020, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.

ÉLECTEUR DOMICILIÉ

En tant que domicilié, il est de votre responsabilité de vérifier si votre nom est inscrit sur la liste électorale, car sinon, il vous sera impossible d'exercer votre droit de vote le jour du scrutin.

Au début de la période électorale, la présidente d'élection vous adressera un avis vous informant s'il y a ou non un ou des électeurs inscrits à votre adresse. Vous devez bien vérifier les données apparaissant sur cet avis. N'oubliez pas que pour voter, il faut être inscrit sur la liste électorale.

Vous pouvez également communiquer avec Élections Québec au 418 528-0422 ou au 1 888 353-2846 pour vérifier si vous êtes inscrit.

Votre nom n'est pas inscrit ? Vous constatez une erreur ?

Vous devez vous présenter à la commission de révision, qui siégera en octobre 2021, pour faire une demande d'inscription ou de correction à la liste électorale. Un parent, votre conjoint ou une personne qui habite avec vous peut faire une demande à votre place. Pour vous inscrire, vous devez présenter deux pièces d'identité.

Où se trouve la commission de révision ? L'endroit, les dates et les heures d'ouverture de votre commission de révision sont indiqués dans l'avis envoyé par la présidente d'élection.

ÉLECTEUR NON DOMICILIÉ

La personne non domiciliée dans la municipalité, mais propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité, doit transmettre à la Municipalité, **au plus tard le 3 octobre 2021** une demande d'inscription signée, pour demander d'ajouter son nom sur la liste électorale – Formulaire d'inscription SMR-9.2* ou SMRC-9.2* selon que vous désirez ou non voter par correspondance.

Les personnes non domiciliées, copropriétaires d'un immeuble ou cooccupantes d'un établissement d'entreprise doivent désigner parmi elles une seule personne qui peut être inscrite sur la liste électorale, au moyen d'une procuration transmise à la Municipalité **au plus tard le 3 octobre 2021** – Formulaire de procuration SMR-9.1* ou SMRC-9.1* selon que vous désirez ou non voter par correspondance.

IMPORTANT : Si vous avez déjà rempli un formulaire d'inscription ou de procuration en tant que propriétaire unique ou copropriétaire non domicilié, votre demande demeure toujours valide.

VOTE PAR CORRESPONDANCE

En 2021, seuls deux groupes d'électeurs peuvent voter par correspondance, soit :

- les électeurs non domiciliés propriétaires uniques ou copropriétaires peuvent s'inscrire au vote par correspondance en remplissant la page 2 du formulaire SMRC-9.2* ou SMRC-9.1* selon le cas (voir la section ÉLECTEUR NON DOMICILIÉ pour les propriétaires uniques ou copropriétaires/cooccupants) ;
- exceptionnellement en 2021, en raison des mesures sanitaires en vigueur, certains citoyens pourront demander de voter par correspondance en remplissant le formulaire SMC-87* ou en communiquant au 450 882-2920. Ce groupe de citoyens comprend :
 - les personnes incapables de se déplacer pour des raisons de santé ou les proches

aidants domiciliés à la même adresse que ces personnes ;

- les personnes âgées de 70 ans ou plus au 7 novembre 2021 ;
- entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
 - êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours ;
 - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré comme porteur de la maladie ;
 - présentez des symptômes de COVID-19 ;
 - avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours ;
 - êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire votre demande **au plus tard le mercredi 27 octobre 2021**. Vous recevrez ensuite par la poste un bulletin de vote que vous devrez remplir sans tarder et faire parvenir au bureau de la présidente d'élections, **au plus tard le 5 novembre 2021**, à 16 h 30.

PERSONNEL ÉLECTORAL – OFFRE D'EMPLOI

La présidente d'élection procède actuellement au recrutement de personnes impartiales, fiables et disponibles, afin de remplir diverses fonctions en tant que membres du personnel électoral lors des élections municipales du 7 novembre 2021.

Les postulants doivent être disponibles pour travailler lors du vote par anticipation, tenu le dimanche 31 octobre et/ou lors de la journée du scrutin, le dimanche 7 novembre 2021.

Les postes disponibles sont : scrutateur d'un bureau de vote, secrétaire d'un bureau de vote, préparé à

l'accueil et membre de la table de vérification.

Les personnes retenues devront obligatoirement se présenter à une séance de formation rémunérée, d'une durée approximative de 2 heures, selon la fonction qu'elles sont appelées à occuper.

Ça vous intéresse ? Nous vous invitons à compléter le formulaire Offre d'emploi*, que vous devez faire parvenir à l'hôtel de ville de Chertsey, à l'attention de Mme Monique Picard, secrétaire d'élection, au plus tard le mercredi 29 septembre 2021, soit par courriel, par la poste ou en mains propres.

Seules les personnes retenues seront contactées.

Municipalité de Chertsey
333, avenue de l'Amitié
Chertsey (Québec) J0K 3K0
Courriel : general@chertsey.ca
Téléphone : 450 882-2920

Vous remerciant de votre intérêt.

Rémunération du personnel électoral (par jour)

POSTE	Vote par anticipation	Jour du scrutin
Scrutateur	220 \$	220 \$
+ Dépouillement	35 \$	
Secrétaire	205 \$	205 \$
+ Dépouillement	30 \$	
Accueil et vérification	220 \$	220 \$
Formation	35 \$	



Tous les formulaires mentionnés dans la section Élections municipales sont disponibles dans le site Internet de la Municipalité, à la section Élections municipales, ou au bureau municipal, du lundi au vendredi, entre 8 h et 12 h et entre 13 h et 16 h.

EN BREF

Le Service de l'urbanisme est toujours aussi occupé. Pour vous donner une idée de l'ampleur de l'achalandage, depuis le début de l'année 2021, nous avons déjà reçu près de 900 demandes de permis et certificats. L'année dernière, nous avons une quarantaine de demandes de permis de construction de bâtiment principal, cette année, nous avons déjà reçu plus de 60 demandes de permis de construction d'un bâtiment principal. Si on parle en termes de valeur des constructions, rénovations et autres certificats, le montant se chiffre à plus de 26 000 000 \$, en comparaison avec 2020, où le total se chiffrait à environ 18 000 000 \$!

Concordance des règlements au SADR de la MRC de Matawinie

Suivant les deux consultations écrites des projets de règlement de concordance au Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Matawinie, nous vous invitons à vous tenir informé de la suite du processus de concordance lors des prochaines séances du conseil municipal.

Collecte des ordures

Votre bac a été oublié ? Vous avez perdu vos bacs ?

Appeler directement le service à la clientèle de Compo Recycle au numéro suivant : 450 882-9186, poste 125.

La collecte des encombrants se fait sur appel. Ainsi vous devez laisser un message, votre adresse, le type et le nombre d'encombrants au numéro suivant : 450-882-9186 poste 2.

Sachez que les sacs d'ordures en dehors des bacs ainsi que les déchets de construction ne seront pas ramassés; vous pouvez aller porter ces matières à l'écocentre, du lundi au samedi, de 8 h à 16 h.



Des avis de vidange ont été envoyés afin de rappeler aux citoyens que la vidange de leur fosse septique est à échéance. Nous vous rappelons que ces avis sont envoyés en vertu d'un règlement provincial (Q.2, r-22) qui établit la fréquence de vidange.

Q&R : À quelle fréquence dois-je faire vidanger ma fosse septique ?

Une résidence habitée à l'année doit faire vidanger aux deux ans, tandis qu'une résidence habitée durant moins de 180 jours par année doit la faire vidanger aux 4 ans, et ce, peu importe la capacité de la fosse ou le nombre de chambres.

Q&R : Durant toute l'année, j'habite seul dans une grande maison de plusieurs chambres à coucher, à quelle fréquence dois-je faire vidanger ?

Le règlement stipule que vous devez tout de même faire vidanger au moins une fois aux deux ans.

Q&R : Mon adresse permanente est à Chertsey, mais je pars 6 mois en Floride toutes les années, à quelle fréquence dois-je vider ma fosse ?

Comme vous habitez dans votre demeure de Chertsey durant moins de 180 jours par année, vous pouvez faire vidanger aux 4 ans.

Q&R : J'utilise des enzymes dans ma fosse, dois-je faire vidanger ?

Oui, car l'usage d'additifs ne dispense pas le propriétaire de vidanger les boues de la fosse septique, comme l'oblige le Règlement. L'utilisation d'additifs est laissée à la discrétion de chaque propriétaire. Cependant, le Ministère ne recommande pas leur usage.

Q&R : Pourquoi faire vidanger régulièrement ?

Pour vous assurer que votre installation fonctionne au meilleur de ses capacités et ne constitue pas une source de nuisance pour l'environnement. Vous prolongerez sa durée de vie en assurant un entretien régulier. Vous évitez des débordements, refoulement ou obstruction de votre champ d'épuration.

DES NOUVELLES DE L'ÉQUIPE DE L'ENVIRONNEMENT

Deux caractérisations de plantes aquatiques se sont tenues dans la municipalité de Chertsey, soit au lac Grenier et au lac Beulac. Quelques membres et résidents de ces deux lacs ont participé ainsi que les agentes de sensibilisation en environnement de la municipalité. Le but de cette activité est d'identifier quelles plantes aquatiques se trouvent dans différentes sections du lac et d'avoir une idée de leur abondance respective. De plus, cela permet de vérifier la présence de plantes aquatiques exotiques envahissantes comme le myriophylle à épi.

Bonne nouvelle : aucune plante exotique et envahissante n'a été détectée ! Cela signifie que les plantes qui ont été observées sont indigènes (proviennent de la région). Félicitations aux citoyens et villégiateurs qui ont compris l'importance du lavage des bateaux et des équipements nautiques dans la municipalité de Chertsey !

De plus, une plantation d'une centaine de végétaux a été réalisée dans la bande riveraine du lac Dupuis, plus précisément dans le parc Léo-Dupuis. Bénévolement, quelques employés municipaux et élus de la municipalité ont mis la main à la terre afin de donner un coup de pouce à l'environnement, un pouce vert bien entendu !

Finalement, les agentes de sensibilisation en environnement ont procédé à près de 200 inspections de bandes riveraines et d'installations sanitaires. Elles ont rencontré des dizaines de propriétaires afin de les sensibiliser sur l'importance d'avoir une bande riveraine constituée de végétaux et de vérifier que les installations sanitaires autour des lacs ne constituaient pas une source de nuisance pour l'environnement. Elles ont accompli un travail colossal avec un très grand professionnalisme. Ces deux étudiantes sont maintenant de retour sur les bancs d'université ! Nous leur souhaitons bon succès et espérons qu'elles seront de retour l'année prochaine !



Le CCU a besoin de vous!

Qu'est-ce que le comité consultatif d'urbanisme ?

Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) est un groupe de travail composé de résidents et d'élus mandatés par le conseil municipal. Ils ont pour mandat de guider, orienter et soutenir le conseil en matière d'urbanisme. Ses membres jouent un rôle d'intermédiaire déterminant entre le citoyen et le conseil. Ils traitent entre autres les dérogations mineures, le plan d'aménagement d'ensemble (PAE), le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les demandes d'autorisation d'un usage conditionnel, d'un projet particulier de construction. De modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) et les projets de construction ou de lotissement en raison de certaines contraintes, telles que naturelles.

Ce comité est formé en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU A-19.1), et ce, dans le seul but de donner des recommandations (favorables ou défavorables) au conseil municipal. Le CCU n'a donc aucun pouvoir décisionnel. Le conseil municipal prendra ensuite une décision finale lors de la séance publique du conseil municipal.

En somme, il est important de prendre le temps de planifier votre projet. Informez-vous auprès de notre Service d'urbanisme, pour savoir si votre projet est sujet à étude par le comité ou à certains règlements particuliers. C'est la clé qui vous assurera de partir du bon pied avec la Municipalité, les différents consultants et, surtout, votre voisinage.

À qui la chance ?

Le CCU recherche actuellement trois candidats pour combler des postes au sein du comité. Pour vous impliquer, transmettez votre candidature par courriel à urbanisme@chertsey.ca. Résumez, en une page, les raisons pour lesquelles vous voudriez faire partie de ce comité. À la suite de la réception des candidatures, un comité de sélection fera son choix et la nomination des nouveaux membres sera entérinée par le conseil municipal.

SÉCURITÉ SCOLAIRE

ÇA REGARDE TOUT LE MONDE!

Au début de l'année scolaire, les élèves font le trajet à l'école comme piétons, comme cyclistes, ou comme passagers en autobus ou en véhicule familial. C'est un temps stratégique pour un rappel à tous que la sensibilisation et l'éducation peuvent aider à assurer l'arrivée à l'école et le retour sécuritaire des enfants chez eux.

C'est jaune... préparez-vous à arrêter

Les usagers de la route doivent également savoir que les conducteurs d'autobus scolaires doivent signaler à l'avance leur intention d'immobiliser leur véhicule pour faire monter ou descendre des écoliers. Cette mesure a pour but de ralentir la circulation devant et derrière les autobus scolaires afin

d'éviter les manœuvres brusques de freinage ou d'accélération.

Deux étapes à retenir :

Préparez-vous à arrêter lorsque l'autobus scolaire active ses quatre feux jaunes d'avertissement alternatifs ou, à défaut, ses feux de détresse.

Arrêtez complètement votre véhicule à plus de cinq mètres de l'autobus lorsque l'autobus scolaire active ses feux rouges intermittents et son panneau d'arrêt.

Rappelez-vous que :

dépasser ou croiser un autobus scolaire dont les feux rouges intermittents clignotent vous expose à une amende variant entre **200\$ et 300\$ et à 9 points d'inaptitude;**

cet arrêt n'est pas obligatoire au croisement d'un autobus scolaire lorsque la chaussée est séparée par un terre-plein.



Les usagers de la route

Les transporteurs scolaires, leurs conducteurs et leurs conductrices ne sauraient à eux seuls garantir la sécurité des écoliers transportés. La collaboration des usagers de la route est essentielle pour conserver un bilan exceptionnel de sécurité.

Il faut bien connaître et respecter la signalisation routière et plus particulièrement dans les zones à risques, comme :

- le signal avancé d'arrêt d'autobus d'écoliers;
- le présignal des zones scolaires ou de passage pour écoliers;
- le début d'une zone scolaire;
- la présence d'un passage pour écolier.

Pour valider vos connaissances, consultez le site Web de la *Société de l'assurance automobile du Québec*.

Les parents

En tant que premiers responsables de la sécurité de leurs enfants, les parents jouent un rôle essentiel pour assurer leur sécurité, qu'ils soient à l'extérieur ou à l'intérieur de l'autobus scolaire. Il faut donc leur rappeler régulièrement les règles élémentaires de sécurité.

Règles de sécurité de l'écolier :

- Je me rends à l'avance à l'arrêt d'autobus pour éviter de courir.
- J'attends l'autobus en file sans bousculer les autres.
- J'attends que l'autobus soit immobilisé avant de m'en approcher.
- Je me dirige vers ma place et m'assois immédiatement.
- Je laisse l'allée libre de tout objet.
- J'évite de distraire le conducteur ou la conductrice.
- Je laisse mes objets dans mon sac.
- Je reste assis tout au long du trajet, jusqu'à ce que l'autobus se soit complètement arrêté.
- Je m'éloigne de l'autobus dès que je suis descendu et je reste loin des roues.
- Je m'assure que le conducteur ou la conductrice m'ait bien vu avant de traverser devant l'autobus.
- Je regarde à gauche, à droite et encore à gauche avant de traverser la rue.
- Je ne passe jamais derrière l'autobus scolaire.



Passé partout

**AVEC
MON
ENFANT**

**Un programme
de transition
vers l'école
gratuit pour les
enfants de 4 ans
et leurs parents**

**Inscriptions avant
le 30 septembre à
l'école St-Théodore**

**Renseignements :
450 758-3500**

**Centre
de services scolaire
des Samares**

Québec

CHERTSEY EN TRANSFORMATION !



Par : Hélène Dubé

Innovons, pour mieux transformer nos cueillettes et nos découvertes

Le mois dernier, je vous ai parlé de notre potentiel de production alimentaire. Abordons maintenant le deuxième ingrédient d'un village nourricier dans la perspective d'une alimentation saine et d'un système durable. Il s'agit du secteur de la transformation, qui inclue la préparation et l'emballage des produits.

Puisque des personnes vont sillonner nos forêts à la recherche de forestibles ou se lanceront dans une petite production animale et que d'autres feront pousser des plantes, il serait avantageux d'avoir des installations pour la transformation et l'emballage de ces trésors.

Par exemple, tout ce beau monde pourrait démarrer une coopérative qui permettrait de rassembler ces opérations sous un même toit. L'achat groupé de l'équipement nécessaire réduirait la facture individuelle pour se lancer en affaire. Des emplois pourraient aussi être créés chez les entreprises qui cuisineraient ces produits de notre terroir.

Les cuisines communautaires ou collectives de Chertsey s'approvisionneraient directement et aideraient à gérer les surplus pour éviter le gaspillage.

La population pourrait aussi faire de la transformation, faire des provisions pour l'hiver. C'est d'ailleurs l'invitation que je vous lance. Inscrivez-vous à l'un des quatre ateliers gratuits que Chertsey village nourricier organise cet automne. Pour connaître les dates et les sujets, rejoignez-nous sur www.facebook.com/ChertseyNourricier/ et inscrivez-vous à notre infolettre par courriel à ChertseyVillageNourricier@gmail.com ou au téléphone 450-882-1089.

Profitez de votre visite sur Facebook pour poser des questions, faire des suggestions et partager vos idées pour faire grandir notre village nourricier.



Club de l'âge d'or de Chertsey

Bonjour à tous! Nous avons eu une première réunion le 7 juillet dernier et nous vous informons que pour le moment, nous attendons les directives du Ministère de la santé concernant les activités à venir.

Prenez note que l'Assemblée générale annuelle aura lieu le 23 septembre à 13 h 30 à La Belle Église. Nous espérons que vous allez bien et avons très hâte de vous revoir. Nous vous souhaitons un bel été.

Cécile Arsenault, présidente
450-834-2274



ENFIN ON DÉCONFINE

Après bien des mois de solitude, nous reprenons nos activités en commençant par nos élections qui auront lieu je jeudi 16 septembre à 19 heures.

Nous invitons donc tous nos membres et ceux qui veulent le devenir à venir choisir leurs représentants Fadoq et en même temps voir ce que notre nouvelle chapelle est devenue.

Bienvenue à tous
Céline Bibeau, présidente
514-609-2441

Zumba

avec Guylaine Blais
Session de 12 semaines



Horaire :
Les mardis du 21 septembre au 7 décembre 2021
Les jeudis du 23 septembre au 9 décembre 2021

Lieu : La Belle Église **Coût : 60 \$ + taxes**

Inscription : 450-882-2920, poste 2249
mdesmarchais@chertsey.ca

Initiation au Yoga

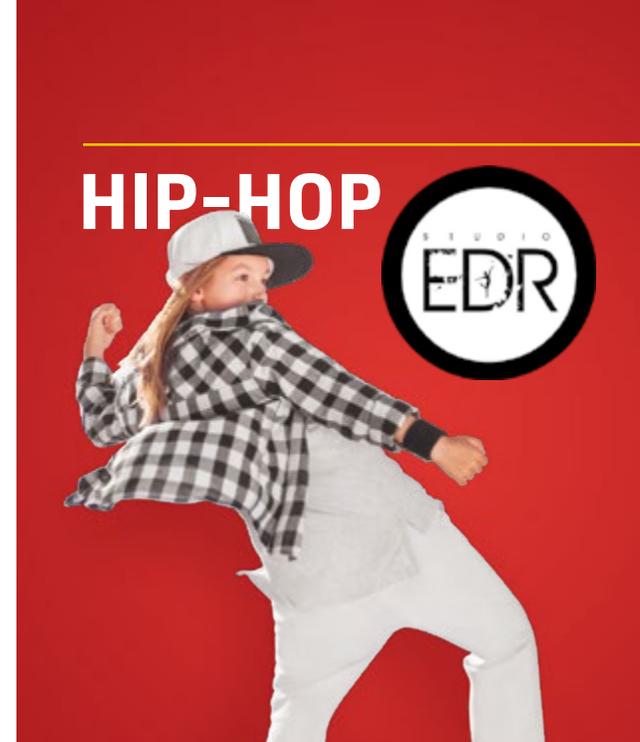
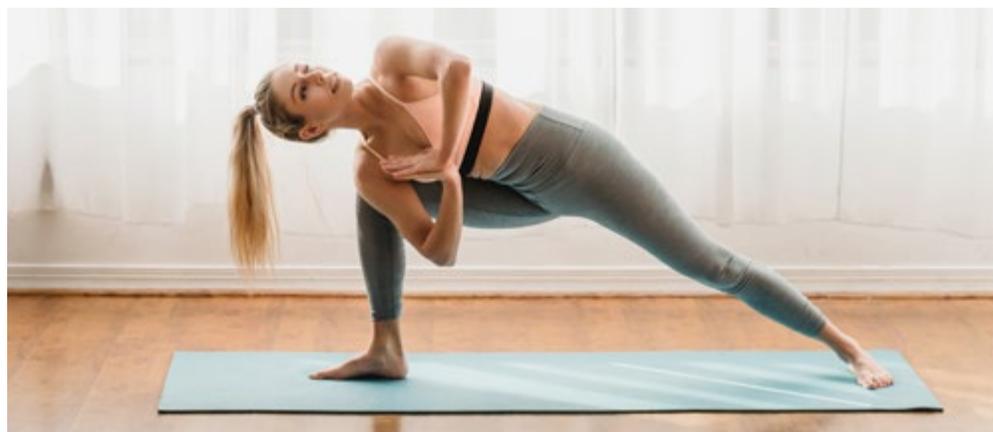
Mme Ève-Marie Gascon est entraîneur, coach PNL et enseignante de Pilates et de Yoga depuis 1999. Elle vous propose des classes de yoga en douceur et vous fera découvrir le bien-être postural et respiratoire.

Horaire :
Du 29 septembre au 24 novembre 2021 Du 2 octobre au 27 novembre 2021
Le mercredi de 18 h à 19 h 15 Le samedi de 9 h à 10 h 15

Apportez votre matelas, serviette et bouteille d'eau.

Durée : 8 semaines
Lieu : Salle communautaire
Coût : 95 \$ plus taxes

Inscription avant le vendredi 24 septembre. Minimum de 7 participants requis.
(450) 882-2920, poste 2234



Le studio EDR offre des cours de danse de style hip-hop et contemporain aux jeunes de Chertsey.

Horaire :
Du 21 septembre au 14 décembre 2021
Le mardi de 18 h à 19 h : 4-6 ans
19 h 15 à 20 h 15 : 13-15 ans

Du 23 septembre au 16 décembre 2021
Le jeudi de 18 h à 19 h : 7-9 ans
19 h 15 à 20 h 15 : 10-12 ans

Durée : 12 cours
Lieu : Salle communautaire
Coût (résident de Chertsey) : 22,50 \$
(Subventionné par la Municipalité de Chertsey)
Non-résident : 95 \$

Inscription obligatoire avant le 1er octobre.
Minimum de 12 participants et maximum de 15 requis par groupe.
(450) 882-2920, poste 2234



MARCHE DE 5 KM
INSCRIVEZ-VOUS
ONMARCHÉ.COM
GRATUIT ET OUVERT À TOUS

DATE : dimanche 17 octobre 2021
HEURE : animation à 9 h 30, départ à 10 h
LIEU : devant l'hôtel de ville
333, avenue de l'Amitié
Chertsey

 FÉDÉRATION DES MÉDECINS
OMNIPRATICIENS DU QUÉBEC

 RioTinto

 Québec

PARTENAIRE D'ACTION
 QUÉBECOR

Journée internationale des aînés

La Journée internationale des aînés est célébrée le 1er octobre de chaque année.

La fête a été célébrée pour la première fois le 1er octobre 1991. L'événement a été créé pour sensibiliser le public aux questions touchant les personnes âgées, à savoir la **sénescence** et la **maltraitance**. C'est aussi une journée pour apprécier les contributions que les personnes âgées apportent à la société.

La Journée internationale des aînés doit être soulignée, tout comme nous soulignons la fête des mères ou des pères. Plus que jamais nous devons affirmer l'importance des aînés dans notre communauté.

Nous invitons donc les aînés de 65 ans et plus à s'inscrire auprès de la bibliothèque municipale de Chertsey par téléphone, afin de recevoir une surprise qui permettra de savourer pleinement cette journée.

Inscriptions : jusqu'au 19 septembre
Tél. : 450-882-4738



« Vieillir c'est embêtant, mais c'est la seule façon de vivre longtemps. »
– Félix Leclerc

Le grand échange



D'équipement sportif et plein air de Lanaudière, c'est à Chertsey !

La cueillette des équipements

5 au 13 octobre

Vous avez des équipements de sport ou de plein air qui traînent à la maison ?

Du mardi 5 octobre au mercredi 13 octobre, vous êtes invité à déposer vos articles usagés dont vous souhaitez vous départir à la bibliothèque de Chertsey et aux heures d'ouverture habituelles. Ballons, raquettes, casques, skis, gants de baseball, articles de pêche et autres équipements sont recueillis.

Assurez-vous que votre matériel est propre et prêt à l'utilisation.

Le bazar des sportifs

Le **samedi 16 octobre**, tous les articles récoltés au cours de la semaine seront distribués gratuitement, et ce, en quantité raisonnable par personne, jusqu'à épuisement du matériel disponible.

Voilà l'occasion de donner une deuxième vie à vos équipements, tout en profitant de l'occasion pour vous équiper de nouveau.

À la salle communautaire,
Au 333, avenue de l'amitié,
Chertsey, J0K 3K0

Informations Service loisirs
et culture au :
(450) 882-2920 poste 2234
Responsable :
Valérie Baumgarten



LA FÊTE CITOYENNE DE CHERTSEY

est de retour !

**Samedi 18 septembre dès 13 h
sur le site de La Belle Église**

Thématique 2021

- Nos forêts lanaudoises, entre émerveillements et savoirs -

ACTIVITÉS EXTÉRIEURES POUR TOUTE LA FAMILLE

- Fête foraine et jeux de cirque de la compagnie MOULIN À VENT
- Performance spectaculaire et amusante de Yan Lee le magicien
- Conférence de Mélanie Colibri (La vie secrète des forêts) et présentations des organismes de Chertsey
- Méchoui servi vers 17 h 30, avec musique et soirée dansante



TOUT EST GRATUIT!

Soupe préparée par le Cercle de fermières de Chertsey • Découvertes de bières régionales • Présentation d'oeuvres d'artistes de Chertsey • Dégustation des Jardiniers.ères solidaires de Chertsey • Voitures anciennes bienvenues

MERCI À TOUS NOS PARTENAIRES



**BOULANGERIE
Pain de Campagne**



Inscription obligatoire pour le spectacle de Yan Lee le magicien par téléphone au 450-882-2920 poste 2249



Heures d'ouverture

Dimanche : 12 h à 16 h

Lundi : Fermé

Mardi : 12 h à 20 h

Mercredi : 10 h à 16 h

Jeudi : 12 h à 16 h

Vendredi : 12 h à 20 h

Samedi : 10 h à 16 h

Pas plus de 5 personnes à la fois dans la bibliothèque.

Accès à un ordinateur sur rendez vous, 1 personne à la fois.

Renseignements :

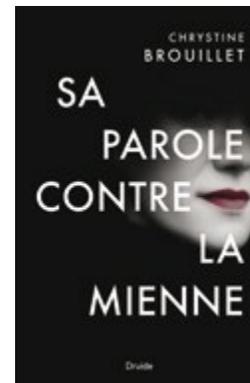
Téléphone : 450-882-4738

Courriel : sriwest@chertsey.ca

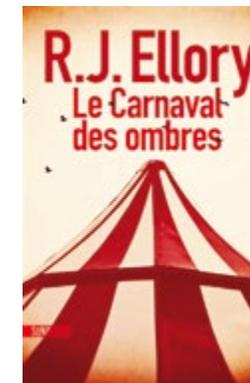
Lecture - *Coup de cœur*



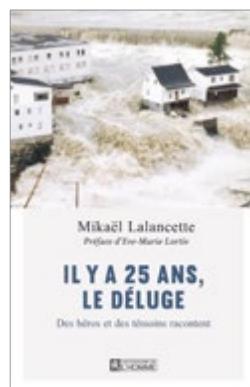
Un café avec Marie
de Serge Bouchard



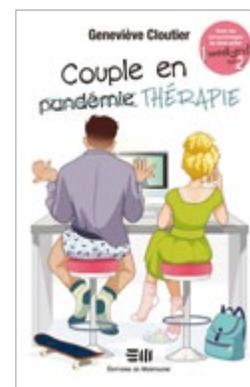
Sa parole contre la mienne
de Christine Brouillet



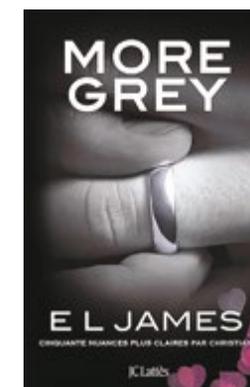
Le Carnaval des ombres
De R J Ellory



Il y a 25 ans, le déluge
de Mikaël Lalancette



Couple en pandémie thérapie
de Geneviève Cloutier



More Grey
de E L James

Ressources utiles

Nous vous présentons quelques liens utiles vers des sites web, pour les parents et les enfants, qui offrent des ressources, des exercices et des jeux éducatifs gratuits. Bref, vous aurez de quoi débiter l'année scolaire en étant bien outillé !



www.alloprof.qc.ca

www.larousse.fr/dictionnaires/francais

www.moneureka.ca

www.lasouris-web.org





MARCHÉ PUBLIC

Chertsey
VILLAGE NOURRICIER

SAMEDI, 25 SEPTEMBRE

de 9 h à 15 h
543, chemin de l'Église

J'ACHÈTE **ÉCOLOCAL**

Une grande table de produits alimentaires et artisanaux locaux, présentés par une vingtaine de producteurs, commerçants et artisans de la région.



RALLYE
- DES -
COULEURS
Chertsey

DIMANCHE
26 SEPTEMBRE
10 H

UN RENDEZ-VOUS HAUT EN COULEUR POUR LES AMIS,
LA FAMILLE ET LES VRAIS AMATEURS DE RALLYE.

Venez nombreux !

GRATUIT

Inscription en ligne : www.chertsey.ca

- ★ Accueil au pied du clocher (10 h)
- ★ Animation à tous les points de rencontre
- ★ Trophée et prix aux gagnants
- ★ Ambiance et casse-croûte de luxe (16 h)
- ★ Prix de présence, offert par Aventure Chertsey



Chertsey



AVENTURE CHERTSEY